

Salah Mejri

Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI)
CNRS — Université Paris 13, UMR 7187

**Présentation
de la discussion
sur le figement linguistique
et les trois fonctions primaires
(prédictats, arguments, actualisateurs)**

Ce numéro consacré au figement lexical se veut innovant parce qu'il aborde cette question sous l'angle des trois fonctions primaires. Comme ce genre de fonction n'est pas encore connu dans la littérature linguistique, nous en ferons la présentation après avoir rappelé le rôle que joue le figement dans l'économie générale des systèmes linguistiques et montré la pertinence du croisement de la notion de figement avec celle des fonctions primaires. Après cette présentation, nous essayerons de dégager les enjeux théoriques qui sont en filigrane dans les contributions de ce numéro.

Peut-être faudrait-il rappeler, même rapidement, quelques éléments clefs qui caractérisent le rôle joué par le figement dans le fonctionnement des langues :

- l'un des éléments saillants, c'est qu'il représente le processus fondamental qui fait le contrepoids de la combinatoire libre : l'équilibre du système serait fondé sur ces deux principes, liberté et contrainte combinatoires ;
- il intervient aussi bien au niveau lexical que grammatical : il représente une source importante d'enrichissement lexical et participe massivement à la formation d'outils grammaticaux dont la fonction principale est la structuration des énoncés, de la phrase au texte ;
- il prend plusieurs formes : la lexicalisation des séquences polylexicales et l'assignation à des formations syntagmatiques des fonctionnalités de nature syntaxique (comme les locutions prépositionnelles, les locutions conjonctives, les adverbes de liaison, etc.), dé nominative (les dénominations dites complexes), pragmatique (les interjections, les formules de l'interlocution, etc.), etc. ;
- il structure le discours et décide le plus souvent de sa facture stylistique, notamment à travers la couverture phraséologique textuelle, et ce grâce au défigement qui peut être une marque saillante de certains genres discursifs comme les discours humoristiques ;

- la polylexicalité des unités, quand elle est doublée d'un figement absolu, peut réverser les unités dans la monolexicalité comme en témoignent les mots soudés ou les sigles ;
- les séquences figées couvrent un large spectre catégoriel (toutes les parties du discours, en plus des phrases, ou même certains moules discursifs) et s'inscrivent dans une scalarité qui traduit leur degré de figement qui permet d'impliquer plus de phénomènes dans la phraséologie allant des collocations les plus lâches aux énoncés sentencieux les plus usités ;
- le figement peut être considéré, de ce point de vue, comme une sorte de dérivation syntagmatique qui s'oppose à la dérivation affixale par l'autonomie de ses constituants, et qui lui est en même temps complémentaire.

Autant le figement est connu, autant les fonctions primaires le sont beaucoup moins ! L'origine de cette notion remonte aux analyses logico-sémantiques de la structuration de la phrase (ou la proposition) grâce à la nature des éléments lexicaux qui entrent dans sa formation. Ainsi postule-t-on dans chaque phrase élémentaire l'existence d'un élément lexical de nature relationnelle dont la fonction essentielle est de créer une relation qui implique la présence d'entités qui saturent les positions prévues par cette relation. Cet élément est nécessairement abstrait : il s'agit du prédicat, entité abstraite sans laquelle la phrase n'existe pas. La nature relationnelle abstraite est doublée d'un contenu sémantique spécifique véhiculé par la nature lexicale du mot. Ainsi dans *L'étudiant a lu les romans, lire* serait à la fois l'élément grâce auquel une structure logique et sémantique impose qu'il y ait un lecteur et quelque chose qu'on lit : ce sont les arguments du prédicat : *étudiant* et *roman*. Le propre des prédicats est qu'ils présentent la particularité de s'inscrire dans le temps, en tant que prédicats, et par voie de conséquence, ils y inscrivent les arguments qui constituent leur schéma d'arguments et qui participent à leur contenu sémantique.

Si on parle de fonction primaire, c'est parce qu'on considère que ces « rôles » représentent les premières fonctionnalités, assignées aux mots par le système : pour qu'il y ait phrase (énoncé), il faut qu'il y ait une relation entre des entités, inscrite dans le temps. Présentées ainsi, les relations entre les trois fonctions peuvent paraître d'une très grande simplicité. Tel n'est pas le cas. Même s'il est couramment admis que la hiérarchie établie entre les trois fait qu'on considère que le prédicat est premier, que les arguments en dépendent et que les actualisateurs les inscrivent dans les trois paramètres de l'énonciation (le temps, l'espace et le *je*), une analyse plus fine de ces trois éléments constitutifs de la phrase permet de montrer entre autres que cette façon de présenter les choses ne rend pas compte de l'interpénétration extraordinaire entre les trois fonctions : le prédicat, même s'il presuppose l'existence des arguments, sa signification en dépend, ce qui signifie qu'ils participent à sa définition puisqu'ils lui fournissent les éléments constitutifs de son sens. On peut dire autant de l'actualisation qui assure la bonne formation de la phrase en y ajoutant à la fois l'ordre des mots (cf. la notion de linéarisation) et toutes les

catégories nécessaires au passage de l'existence virtuelle de la relation prédicative à son existence actuelle, c'est-à-dire celle qui est prise en charge par un locuteur qui l'inscrit dans le temps et l'espace. La question serait alors de savoir si cette relation peut trouver son expression linguistique en dehors des actualisateurs. Comme on le constate, on se trouve devant des composants irréductibles, dont on ne peut faire l'économie dans la construction de la phrase. C'est pourquoi on qualifie de primaires ces trois fonctions.

Ainsi pourrions-nous apprécier l'intérêt de ce numéro qui croise ces deux notions, le figement et les trois fonctions primaires, notions qui réfèrent à des mécanismes très profonds agissant au niveau des fondements même de l'acte discursif : pour qu'il y ait expression « verbale », qu'il faut qu'il y ait une relation (le prédicat) entre des entités (les arguments) inscrite dans le temps, le lieu et la personne (les actualisateurs), le tout combiné selon des règles imposant des degrés variés de liberté et de contrainte (le figement). Ce croisement nous permettrait entre autres d'apporter un éclairage nouveau à l'une et à l'autre notion en les confrontant chacune sous l'angle de l'autre : le figement sera abordé sous l'angle de chaque notion, et les fonctions primaires traitées sous celui du figement ; ce qui fournirait des éléments d'évaluation de la pertinence de chaque concept.

Avant de voir comment les contributeurs ont procédé pour rendre compte de ce croisement, aussi serait-il nécessaire de rappeler, même très sommairement, quelques particularités des trois fonctions primaires très connues de la littérature :

1. Les prédicats peuvent avoir plusieurs configurations : ils sont considérés comme élémentaires quand ils figurent dans une phrase élémentaire (= celle qui comporte un seul prédicat) comme dans :

Les enfants jouent au ballon.

Ils font partie d'une prédication seconde quand ils appartiennent à des structures où coexistent deux prédicats interdépendants, de par la structure syntaxique qui les structure. L'exemple type, c'est la construction du genre :

Le conseil a élu Paul président du Conseil. (= *Le conseil a élu Paul*; *Paul est président du Conseil*)

où les deux prédicats se partagent un argument n'ayant pas le même statut pour chacun : *Paul* argument, pour *élire* et argument, pour *président*.

Les prédicats peuvent être de second ordre, c'est-à-dire impliquant une hiérarchie prédicative qui fait que le prédicat de second ordre a au moins un argument de nature prédicative. Ce phénomène trouve bien son illustration dans l'expression de la cause où l'on pourrait trouver un prédicat qui a deux arguments prédictifs :

Les pluies d'hier ont causé de graves inondations dans le Midi.

(A a causé B ; A étant *il y a eu hier des pluies* ; B : *il y a eu de graves inondations dans le Midi*)

On peut ajouter au moins deux autres types de prédicats¹ : les prédicats figés et les prédicats complexes. Les premiers renvoient aux locutions verbales, les seconds aux prédicats ayant nécessairement comme argument₂ un prédicat :

Paul a repris du poil de la bête.

Paul souhaite partir demain.

2. De par l'importance de la hiérarchie prédicative imposée par la nature prédicative de certains arguments, les arguments peuvent être soit des prédicats (cf. exemples cités plus haut) soit des arguments purs comme *verre* et *table* dans :

Le verre est sur la table.

3. Les actualisateurs dont le rôle est l'ancrage de la relation prédicative dans la situation d'énonciation qui implique le *je*, l'*ici* et le *maintenant* se fait au moyen d'éléments grammaticaux et lexicaux. Dans l'exemple de cause déjà cité, le temps est exprimé à la fois par le passé composé du verbe *causer* et par l'adverbe de temps *hier*.

Même si les travaux sur le figement se multiplient et que les avancées théoriques soient importantes, on ne dispose pas jusque-là d'estimations claires sur la part qui revient au figement absolu et au figement relatif. Aude Grezka, qui dirige l'équipe « Figement » au LDI, Paris 13 (UMR 7187), nous fournit une description relativement détaillée de la base de données consacrée aux adverbes français, tout en précisant les outils méthodologiques appliqués aux données décrites en vue de séparer les adverbes entièrement figés de ceux qui admettent soit des variations dans leur forme soit des restructurations nécessitées par les exigences du discours.

Après la présentation de cette base, Dhouha Lajmi et Alicja Hajok abordent la question des séquences figées jouant le rôle d'actualisateur. La première a privilégié les verbes supports complexes, actualisateurs des prédicats non verbaux, la seconde les déterminants nominaux étudiés sous un angle contrastif (français-polonais). Toutes les deux montrent que ces unités complexes jouissent d'une régularité de fonctionnement qui les rapproche des unités monolexicales tout en connaissant des degrés de figement variables. Ainsi les verbes supports complexes permettent-ils à la langue d'exprimer toute une série de catégories grammaticales comme la modalité (*faire preuve de*), la voix (*être en proie à*, *être sous l'emploi de*), l'intensité

¹ Des analyses plus fines posent le problème du statut des prédicats d'existence en rapport avec l'indéfini, celui de l'aspect, du temps et de la modalité par rapport aux prédicats déjà mentionnés.

(*être brûlant de*), l'aspect progressif (*être en voie de*), inchoatif (*être au début de*), etc. Certains sont le fruit d'un transfert métaphorique (*être au seuil de / à l'article de / à deux doigts de*, etc.). Tout comme pour les verbes supports, les déterminants peuvent être complexes. C'est ce que Alicja Hajok tente de décrire dans la perspective contrastive français-polonais. Elle montre entre autres que la détermination complexe en polonais couvre un nombre important de significations grammaticales : l'indéfini (*były jakiego*), l'intensité forte (*ze stali*) et faible (*ani krzty*), la grande quantité (*od groma*) et la faible quantité (*jak na lekarstwo*), l'aspect itératif (*od groma*), duratif (*starej daty*) et terminatif (*aż do śmierci*), le mélioratif (*ze stali*), le péjoratif (*pod psem*), etc. Comme on le constate, qu'il s'agisse de verbes supports ou de déterminants, les valeurs exprimées sont de nature grammaticale servant à référer à la situation d'énonciation.

Il arrive que les mêmes séquences figées aient des emplois ambivalents assurant à la fois le rôle de prédictats et d'actualisateurs. C'est ce que essaient d'illustrer Monia Bouali à travers le fonctionnement d'unités adjectivales du type *à Possessif apogée* et *à Possessif zénith*, Lassâad Oueslati à travers celui des locutions adverbiales comme *d'une seule traite, de bonne foi, à grands enjambées*, etc. et Luis Meneses Lerin par les séquences formées par *donner*. Monia Bouali décrit le continuum dans lequel s'inscrivent les emplois libre et figé de ces séquences, tout en montrant comment, grâce à des contraintes syntaxiques spécifiques, s'effectue le passage de l'emploi prédictatif à l'emploi d'actualisateur. Le même phénomène s'observe chez les séquences adverbiales telles qu'elles sont décrites par Lassâad Oueslati qui fournit des exemples où la même séquence peut être un prédictat adjectival ou adverbial, ou un actualisateur exprimant différentes nuances aspectuelles comme l'intensité (*à fond de train, à plein gosier, à grands flots*, etc.). Avec Luis Meneses, on découvre que les séquences formées au moyen du même item verbal, *donner*, peuvent donner lieu à des séquences libres (emplois prédictifs du verbe *donner*), des constructions à verbe support et des séquences figées, lesquelles, en plus du dédoublement sémantique qu'elles peuvent avoir, sont susceptibles d'emplois polysémiques variés.

Les emplois prédictifs ont fait l'objet du travail de Asma Mejri qui s'est intéressée à la prédication de second ordre, et plus précisément à l'expression de l'hypothèse et de la condition. Partant des travaux de G. Gross et de M. Prandi sur la finalité (2004) et de G. Gross sur la causalité (2009), elle a procédé à la description des locutions conjonctives et prépositives répondant à la structure *Prép. Dét N X comme à condition de/que*. Elle confirme l'hypothèse que le noyau nominal jouit d'une certaine liberté syntaxique qui en fait un prédictat nominal de second ordre permettant, grâce à sa relative liberté combinatoire, un nuancement très varié de l'expression de la condition ou de l'hypothèse. Sont sollicitées pour l'analyse des transformations comme la détermination anaphorique, la pronominalisation, l'anaphore textuelle, les différentes déterminations (l'indéfini, la négation, la quantification, etc.), etc. De tels tests s'appliquent aussi bien aux noms prédictifs de

condition (*à la condition / réserve / charge de X, sous la condition / réserve de*) que d'hypothèse (*dans la supposition / l'hypothèse / l'éventualité / le cas où P*).

La contribution de Marco Fasciolo, tout en s'inscrivant dans la thématique générale du numéro, focalise sur un aspect essentiel de la sémantique des séquences figées, la stéréotypie et la problématique de l'inférence. Il montre entre autres que parallèlement au figement des séquences dont le support est la polylexicalité, il y aurait un autre type de figement, de nature cognitive, qui porte sur les stéréotypes. C'est en comparant les inférences fondées sur nos connaissances encyclopédiques et celles fondées sur les stéréotypes qu'il montre le statut de l'inférence liée au figement, qu'il ne faut pas confondre avec les autres types d'inférence. Le caractère innovant de cette approche consiste dans la relation établie entre figement et stéréotypie : « figement lexical et figement cognitif constituent deux volets séparés d'un même processus de figement », ce qui conduit Fasciolo à établir un « parallélisme entre “expressions libres vs. figées” et “inférences libres vs. figées” ».

Quant à la dimension discursive, elle a été explicitée par Lichao Zhu pour montrer comment le défigement, la caractéristique ultime du figement, représente une source inépuisable de créativité discursive. Partant d'un corpus du *Canard enchaîné* (2009—2010), il décrit un ensemble de potentialités générées par la fixité des séquences, et ce indépendamment de la fonction primaire qu'elle assure. Parallèlement, il établit une typologie des procédés de défigement².

² Toutes les contributions qui figurent dans ce numéro ont été réalisées dans le cadre des projets suivants :

- POLONIUM, 2010—2011, Projet N° 22636XE,
- CAPES/COFECUB, Projet N° 651/09,
- LIA (Langues, Traductions, Apprentissage)-CNRS-LDI/TIL.